



Demander d'informations sur ma reclamation

Par **Jusufi**, le **11/04/2010** à **21:19**

Bonjour,rnJe m'adresse à la Commission de Recours Amiable,de la CRAM de Normandie,rnpour que je la demande ce qu'il se passe avec ma reclamation adressée,lern04.01.2010,au sujet de mes droits concernant à ma retraite.Meme si que la Loi française prévoit que la Commission De Recours Amiable doit me répondre dans rndeux mois du jour de la röception de ma Reclamation,jusqu'aujourd'hui je n'ai pasrnaucune information.rnrnDans l'attente de votre réponse,je vous prie,d'agréer,l'expression de mes sentiments distingués.rnrnSelim Jusufi Nr.de SS. 1440899121291rnrns.Radolista-Struga.Rep. de Macédoine.